

« TRAVAUX D'ÉTÉ : RÉNOVER POUR FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE »

Plus que jamais, avec l'arrivée des beaux jours, EDF aide ses clients dans leurs projets de rénovation. Sur le site travaux.edf.fr, des fonctionnalités simples et innovantes leur permettent de réaliser des économies d'énergie :

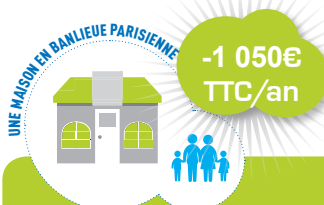
- Identifier les besoins
- Faire un diagnostic énergétique en ligne
- Simuler les économies d'énergie réalisées
- Rechercher le professionnel le plus adapté
- Bénéficier de solutions de financement

L'objectif est d'améliorer le confort des particuliers dans leur logement, et de répondre à une demande de plus en plus importante. La preuve, depuis 5 ans, ce sont 1 000 000 de chantiers de rénovation énergétique qui ont été réalisés par les 4 000 Partenaires Bleu Ciel d'EDF.

Pour faciliter encore plus les démarches, EDF propose son site travaux.edf.fr avec de nouveaux services :

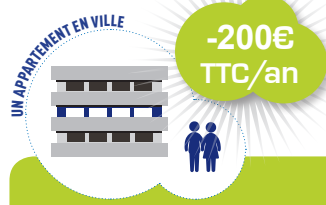
accompagner les clients dans la réduction de leur consommation d'énergie, simuler un diagnostic énergétique en ligne, évaluer l'impact des éco-gestes quotidiens et des travaux de rénovation énergétique, et contacter un Partenaire Bleu Ciel d'EDF.

Un espace partagé permet également, entre internautes, d'échanger avis et conseils sur les travaux réalisés, en toute transparence.



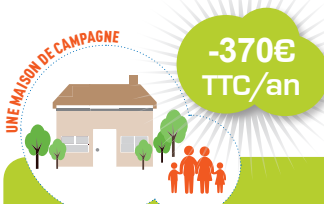
Une famille avec deux enfants, résidant à Gif-sur-Yvette en banlieue parisienne, dans une maison de 110 m² et chauffée au gaz, a remplacé sa chaudière gaz par une pompe à chaleur haute température, assurant le chauffage et la production d'eau chaude. Leur consommation est ainsi passée de 27 965 kWh à 9 140 kWh.

Résultats : une facture diminuée de 1050€ TTC/an grâce à l'installation de la pompe à chaleur.



Un couple résidant à Béziers dans le Sud de la France a modernisé son système de chauffage électrique. Avant les travaux, la consommation du couple était de 14291 kWh pour une facture de 2000€.

Résultats : une facture diminuée de 200€ TTC/an, grâce à l'installation des nouveaux convecteurs « chaleur douce » dans leur appartement.



Un couple et leurs deux enfants résidant à Angoulême en Charente, dans une maison de 120m² ont souhaité remplacer leurs vieux convecteurs électriques par des émetteurs de chauffage électrique à fonctions avancées (programmation, délestage...). Leur consommation est passée de 16 689 kWh à 14 080 kWh.

Résultats : une facture diminuée de 370€ TTC/an grâce aux nouveaux radiateurs.



Un locataire d'un studio de 30 m² en banlieue parisienne, a bénéficié de travaux de réhabilitation, avec notamment le remplacement de sa fenêtre et de l'isolation intérieure ; et l'installation de nouveaux convecteurs électriques.

Résultats : une facture diminuée de 300€ TTC/an et une consommation passée de 7059 kWh à 5003 kWh».